

**Faculté de théologie évangélique**

**Université Acadia**

2285, av. Papineau, Mtl, Qc, H2K 4J5

Téléphone (514) 526-2003

Télécopieur (514) 526-6887

**GUIDE DES ÉTUDES  
DU PREMIER CYCLE**

**2011 - 2012**



---

**Faculté de théologie évangélique**

**Guide des études du premier cycle  
2011-2012**

**UNIVERSITÉ**

**ACADIA**

---

*La Faculté de théologie évangélique*  
est affiliée à l'Université Acadia (Wolfville, Nouvelle-Écosse)  
et est reconnue par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

---

Dans le présent document, le générique masculin est utilisé  
sans aucune discrimination et uniquement en vue d'alléger le texte

---

---

Cette publication était à jour le 15 décembre 2011

---

# Table des matières

v

## LA FACULTÉ

<b>Administration de la Faculté</b>	3
Direction	3
Comité directeur	3
Conseil de la Faculté	3
<b>Services para-pédagogiques</b>	3
Directeur des stages	3
Secrétariat	3
Bibliothèque	3
<b>Corps professoral</b>	3
Professeurs	3
Assistants	4
Professeurs associés	4
<b>Historique de la Faculté</b>	5
<b>Mandat</b>	6
<b>Déclaration de foi</b>	7
<b>Ressources</b>	8
Vie spirituelle et communautaire	8
Association des étudiants	8
Fraternité des Anciens de la Faculté	8
Bibliothèque	8
Librairie	9
Micro-ordinateurs	9
Conférences publiques	9
Résidence	9

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

<b>Admission</b>	13
<b>Conditions d'admission</b>	13
<b>Inscription</b>	13
<b>Droits et frais à acquitter 2011-2012</b>	13
Frais administratifs	13
Droits de scolarité	14
Frais de matériel pédagogique	14
Autres frais	14
Paiement des frais	14
<b>Remboursement des droits et des frais à acquitter</b>	15
<b>Aide financière</b>	15
<b>Bourses d'études</b>	15
<b>Étudiants étrangers</b>	15

## RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES

<b>Année académique</b>	19
<b>Catégories d'étudiants</b>	19
Étudiants à temps plein	19
Étudiants à temps partiel	19
Étudiant libre	19
Auditeur libre	19
<b>Cours</b>	20
<b>Crédit</b>	20
<b>Équivalences</b>	20
<b>Stages</b>	20
<b>Évaluation</b>	20
Révision de l'évaluation	21
<b>Système de notation</b>	21
Notation des cours	21
Moyenne cumulative	21
<b>Demande de changement de cours</b>	21
<b>Abandon</b>	21
<b>Normes de réussite</b>	21
Réussite à un cours	21
Réussite à un programme	22
<b>Probation</b>	22
<b>Assistance aux cours</b>	22
<b>Relevé de notes</b>	22
<b>Autres règlements</b>	22
Examen de français	22
Comportement	22
Plagiat, tricherie	23
Discipline et situations non prévues au règlement	23
Enregistrement des cours	23
Babillard	23
Lecture de la Bible	23
Plan de lectures bibliques	24

## DESCRIPTION DES PROGRAMMES DU PREMIER CYCLE

<b>Certificat en relation d'aide</b>	27
<b>Certificat d'études bibliques</b>	28
<b>Baccalauréat en théologie</b>	29

## DESCRIPTION DES COURS DU PREMIER CYCLE

**Faculté de théologie évangélique**





## ADMINISTRATION DE LA FACULTÉ

### Direction

**Doyen** M. Amar DJABALLAH  
**Registraire** M. Wilfred BUCHANAN

### Conseil de la Faculté

M. Lucien AUDIGÉ  
 M. Patrick DENEUT  
 M. Amar DJABALLAH  
 M. Serge HOUSSOU  
 M. Daniel JEUDI  
 M. Serge JOSEPH  
 M. Jeff LAURIN  
 M. Michel MORENCY  
 M. Alain PAGEAU  
 M. Flaureste SAINT-FLEUR

## SERVICES PARA-PÉDAGOGIQUES

### Secrétariat

**Bibliothécaires** Mme Jeanne DJABALLAH  
 Yann LARIVIÈRE

**Librairie** M. Valentin TUDOREANU

**Comptable** M. Polydor Kabeya

## CORPS PROFESSORAL

### Professeurs et chargés de cours réguliers

**Mike ARCIERI**, B.A., M.A. (U. de Montréal), Ph.D.(McGill) - Nouveau Testament.

**Line BILODEAU**, M.A. Psychologie Clinique (U. de Montréal) – relation d'aide.

**Wilfred BUCHANAN**, B.Sc. (McGill), M.Th. (Faculté de théologie évangélique, Vaux-sur-Seine - France). – Théologie.

**Wilner CAYO**, B.Th., M.Th. (Acadia U.), Ph.D (U. de Montréal) – Éthique.

**Pierre CONSTANT**, B.A. (U. d'Ottawa), M.A. (Trinity Evangelical Divinity School), Ph.D. (Trinity International U.) - Nouveau Testament.

**Amar DJABALLAH**, Licence ès lettres (Paris IV - Sorbonne), Licence ès lettres (Paris VII -Jussieu), M.A. (Paris VII - Jussieu), M. Phil. (Paris IV - Sorbonne), M.Th. (Faculté Libre de Théologie Évangélique, Vaux-sur-Seine - France), Ph.D. (Paris I - Sorbonne) - Études bibliques, Herméneutique.

**Jeanne DJABALLAH**, B.Th. (Ontario Bible College), A.R.C.T. (Toronto), M.A. (U. de Montréal), M.Th. (Université Acadia) - Culte, Musique dans l'église, Anglais théologique.

**Ovidiu GARDOS**, E.H.S.S, D.E.S. en Théologie, Ph.D. candid. (Faculté Libre de Théologie Évangélique) - Histoire ecclésiastique.

**Frank HUMPHREY**, B.A. (Bishop's University), Dip.Ed. (McGill), M.Div. (Canadian Theological Seminary), M.Th. (Trinity Evangelical Divinity School), Ph.D. (McGill) – Études bibliques.

**Joseph KABUYA MASANKA**, M.Th., DEA (Faculté de théologie évangélique, Vaux-sur-Seine - France), Ph.D Faculté Universitaire de Théologie Protestante de Bruxelles – Belgique) - Théologie pastorale.

**Georges KPAZAI**, B.A., M.Sc. (U. Laval), Ph.D. (U. de Montréal) – Éducation chrétienne.

**John MILTON**, MTh. (Trinity Evangelical Divinity School), Ph.D. cand. (U. of Bristol)- Études Bibliques.

**Pierre NDOOUMAÏ**, B.Th, M.Th., Ph.D. (U. Saint-Paul) – Théologie systématique et historique.

**André PINARD**, B.R.E. (Toronto Baptist Seminary), B.A., M.A., Ph.D. (U. Laval) – Français, Histoire ecclésiastique.

**Meine VELDMAN**, B.A. (Waterloo) MTs (Conrad Grebel U.C.) Ph.D. (St. Michael, Toronto School of Theology) – Théologie systématique.

**Ikonga E. WETSHAY**, B.Th., M.Th., D.E.A., Ph.D. (U. Laval) – Études théologiques.

## Assistants

**Philippe BONICEL**, B.A. (Toronto), M.Div. (Toronto Baptist Seminary) - Hébreu biblique, Ancien Testament.

**Félix PAULÉUS**, B.A. (U.de Montréal), M.Th. (Acadia U.) - Français, Méthodes de travail intellectuel.

## Professeurs associés

**Henri BLOCHER**, M.Div., D.D. (Gordon Conwell), D.E.A. (Faculté protestante de Paris). Professeur à la Faculté de théologie évangélique, Vaux-sur-Seine - France. - Théologie systématique.

**Marc DJABALLAH**, B.A. (McGill U.), M.A. (U. of Waterloo), Ph.D. (U. of Chicago), Professeur de philosophie et directeur du 1<sup>e</sup> cycle à l'UQAM – Philosophie.

**Raymond PERRON**, B.Th. (Institut Biblique Bérée), M.Div. (Toronto Baptist Seminary), Ph.D. (U. Laval), directeur du Centre d'études réformées baptistes - Théologie pratique, Apologétique.

**Jean ZOËLLNER**, B.A., M.Div. (Westminster Theological Seminary), S.T.M. (McGill), professeur à l'Institut Farel - Théologie systématique

## HISTORIQUE DE LA FACULTÉ

Pendant les années 1960 et 1970, le projet d'un centre de formation pastoral de niveau universitaire est devenu un besoin évident aux yeux des membres des églises de l'Union d'églises baptistes françaises au Canada. Il y a eu une première expérience avec le Centre de Formation Biblique, à Québec, dirigé par le pasteur Charles Foster de 1967-1971. Le *Centre d'études théologiques évangéliques* a donc été formé à la suite d'études sérieuses des besoins, menées par le Comité de formation de l'Union d'églises baptistes, en consultation avec les membres des églises et avec les pasteurs, pendant plusieurs années.

Grâce à l'initiative du regretté pasteur le Dr Maurice Boillat, ancien secrétaire général de l'Union et premier professeur d'homilétique, la Faculté de théologie de l'Université Acadia s'est montrée intéressée par le projet d'un centre de formation à Montréal qui serait affilié à l'université Acadia. Ce fut à cause du travail acharné et éclairé du pasteur John Gilmour que les autorités de l'Université même ont agréé le projet le 10 novembre 1980. Ensuite, le Ministère de l'Enseignement Supérieur du Québec nous a agréés en vue de l'obtention de prêts et bourses pour nos étudiants. Dieu fait bien les choses ; le Dr J. Perkin, président de l'Université Acadia s'intéresse personnellement au projet ; l'expérience dans l'enseignement secondaire francophone au Québec et au sein du Conseil Supérieur de l'Éducation de Monsieur Gilmour s'avère être une contribution précieuse et indispensable. C'est ainsi qu'à l'été de 1982 ont été offerts, rue Ontario, les premiers cours par le *Centre d'études théologiques évangéliques* (CÉTÉ - nom de la Faculté jusqu'en mai 1994) sous la direction du pasteur W. Nelson Thomson, premier directeur d'études du Centre. En 1986, avec l'aide des baptistes canadiens, l'édifice de l'avenue Papineau a été acquis pour y loger les bureaux de l'Union et les locaux de la Faculté. En 1987, le CÉTÉ fit appel à un deuxième professeur à temps plein en la personne du Dr Amar Djaballah (jusqu'à professeur au Toronto Baptist Seminary). En 1992, il succède au Dr Thomson comme doyen de la Faculté. En 1993,

le Dr Richard Lougheed s'ajoutait comme troisième professeur à temps plein. L'année suivante, en 1994, la Faculté ajoutait à son unique programme jusqu'ici (le B.Th.), deux certificats (biblique et relation d'aide) ainsi qu'une maîtrise en théologie. Cet élargissement des programmes a coïncidé avec un changement de nom de notre institution en septembre 1994, de CÉTÉ à *Faculté de théologie évangélique*. En septembre 1997, M. Wilfred Buchanan se joignit à la Faculté comme quatrième professeur à temps plein, tout en assumant les responsabilités de registraire. En mai 1999, la Faculté a remis ses deux premiers diplômes de maîtrise – grade de M.Th. octroyé par l'Université Acadia.

La faculté est officiellement une corporation depuis le 15 février 2006. Merci à tous ceux qui ont prié et soutenu dans cet effort. Cette nouvelle étape dans la vie de la Faculté est décisive et lui permettra de se développer pleinement et de servir tous les besoins en fait de formation. Elle s'ouvre pareillement à toutes les Églises et dénominations du Québec et d'ailleurs

Prières, difficultés surmontées déjà et encore à surmonter, larmes et joie - tout cela résume le vécu des dernières années. Nous souhaitons être au service de l'Église évangélique au Québec, et pas seulement des églises baptistes.

Nous prions afin que Dieu nous envoie les meilleurs candidats possibles, en vue d'une formation comme pasteurs, évangélistes, missionnaires, responsables laïcs, à la gloire de Jésus-Christ et au service de son Église.

## MANDAT

l'Évangile par l'enseignement et la formation.

*La Faculté poursuit les objectifs suivants :*

1. Développer et offrir une formation théologique (études bibliques, théologie dogmatique et matières connexes, histoire de l'Église, disciplines pastorales, relation d'aide, etc.) de niveau universitaire, enracinée dans les Écritures saintes, compatible avec la Tradition évangélique et de la Réforme protestante, et sensible à notre milieu socioculturel.
2. Intégrer et maintenir toutes les dimensions indispensables à la préparation au ministère chrétien : spirituelle, académique, pastorale, vocationnelle et professionnelle, de sorte que les diplômés de la Faculté de théologie évangélique puissent servir l'Église du Christ efficacement et participer activement et humblement à l'avancement du Règne de Dieu dans le monde.
3. Contribuer, dans un partenariat avec l'Église, à la mission de formation de celle-ci, aux niveaux local, national et partout dans le monde où la FTÉ est en mesure de servir utilement la cause de
4. Offrir des possibilités de formation complémentaire (avancée, continue, spécialisée, microprogrammes, enseignement à distance, etc.) par diverses méthodes en vue de mieux servir les besoins de l'Église et de la société.
5. Développer et promouvoir la pensée théologique évangélique par des moyens divers : conférences, séminaires, colloques, recherche (cycles supérieurs, centres de recherche rattachés à la Faculté), publications, et d'autres moyens adéquats.
6. Répondre aux besoins de la diversité confessionnelle évangélique (en offrant des volets confessionnels dans les programmes de formation), tout en maintenant l'unité du Corps du Christ.
7. Développer des perspectives chrétiennes dans tous les champs du savoir où le message biblique est appelé à s'exprimer, dans la vie personnelle, sociale et culturelle, de façon à pourvoir une voix évangélique dans les débats éthiques et socioculturels de notre époque.

## DÉCLARATION DE FOI

Nous croyons :

1. Que les 66 livres des Saintes Écritures sont divinement inspirés, qu'ils sont l'infaillible Parole de Dieu. Ils sont l'autorité finale pour la foi et la vie de chaque jour. La Bible, dans les textes originaux, est entièrement digne de foi et inerrante dans tout ce qu'elle affirme.

2. Qu'il n'y a qu'un seul Dieu, existant éternellement en trois personnes : Père, Fils et Saint-Esprit.

3. Que Dieu est créateur de tout, sauf du péché : qu'Il a créé l'homme en son image, mais que la désobéissance de celui-ci a entraîné la condamnation, la corruption et la mort.

4. Que Jésus, notre Seigneur, est vrai Dieu de toute éternité. Qu'Il a été conçu du Saint-Esprit, qu'Il est né de la vierge Marie et qu'Il est vrai homme sans péché ; que les Saintes Écritures présentent comme objet de foi, son enseignement, ses miracles, sa mort expiatoire, sa résurrection corporelle et son retour personnel et visible, en puissance et en gloire.

5. Que le salut est par grâce : c'est le processus complet par lequel Dieu justifie, régénère, sanctifie et glorifie tout pécheur qui se confie en lui sur la seule base de l'œuvre rédemptrice de Jésus-Christ. Par la justification et l'adoption, nous sommes faits sujets du Maître et enfants du Père.

6. Que le Saint-Esprit habitant en nous, nous rend capables par sa puissance, de servir, de témoigner pour lui et de vivre la vie chrétienne.

7. Que l'unité de tous les croyants est dans le Saint-Esprit et qu'ensemble, ils forment le Corps du Christ, qui est l'Église.

8. Que le baptême par immersion et la Sainte Cène sont les deux ordonnances (ou symboles) devant être observées par l'église locale en obéissance au commandement de notre Seigneur.

9. À la liberté de culte pour tous. La nature même de la foi comme engagement personnel dicte, en particulier, notre souci de la liberté religieuse *pour tous*.

10. Qu'il existe un monde spirituel où les anges, bons ou mauvais, exercent leur activité.

11. Qu'il y aura une résurrection corporelle des justes et des injustes : pour les uns, une résurrection pour la vie éternelle, pour les autres, une résurrection pour la condamnation éternelle.

## RESSOURCES

### Vie spirituelle et communautaire

Le but fondamental de la Faculté est le développement chez l'étudiant d'une vie spirituelle authentique et équilibrée, tant au niveau personnel qu'au niveau communautaire - une vie spirituelle empreinte de sensibilité et d'ouverture au prochain, caractérisée par une attitude d'obéissance au Seigneur, animée de l'Esprit de Jésus-Christ et étayée par une solide connaissance biblique et théologique.

C'est la raison pour laquelle la Faculté ne limite pas son mandat à la stricte formation académique de l'étudiant, mais se préoccupe conjointement de sa croissance spirituelle et du développement de son caractère, l'incitant à la prière, à la lecture personnelle de la Parole de Dieu et à la communion fraternelle, tout en demeurant attentif à la manifestation des dons de Dieu chez chacun.

Dans cette optique, le culte en commun - étudiants et professeurs - nous apparaît comme un instrument privilégié de méditation et de prière, un temps béni entre les membres de la Faculté. Tous les étudiants qui ont à être présents dans les locaux de la Faculté pour un cours, le matin ou l'après-midi, le jour où le culte a lieu **sont tenus d'y assister**. C'est du reste le corps étudiant dans son ensemble qui est encouragé de participer fidèlement à ces rencontres. C'est aussi la raison des retraites qui marquent le début de l'année académique; ces retraites contribuent à la croissance spirituelle de chacun et favorisent les relations interpersonnelles; tous sont tenus d'y participer.

Le climat de la Faculté, comme celui de toute communauté chrétienne, dépend d'une part du niveau de vie spirituelle de ses membres, d'autre part de l'esprit de fraternité et de collaboration qui les habite. C'est pourquoi le personnel de la Faculté, voulant garder ouverte et positive la communication avec les étudiants, encourage les

rencontres (sur rendez-vous) entre les personnes directement impliquées dans une question ou un grief personnel par exemple. Les responsables pastoraux peuvent à cet égard être d'une aide précieuse.

Dans le cas d'un sujet concernant l'ensemble des étudiants (suggestions, divergences de vues, etc.), leur représentant élu a la possibilité d'être entendu par le Comité directeur en vue d'une solution satisfaisante pour tous.

### Association des étudiants

L'Association des étudiants de la Faculté a été créée dans le but de faciliter la communication entre les étudiants et la direction. Chaque année, quatre étudiants sont élus comme représentants. À deux reprises, pendant le trimestre, tous les étudiants se rencontrent et discutent des projets à venir, d'une activité passée ou de toutes autres choses qui concernent la vie étudiante. L'Association gère un léger budget afin de rendre possible toutes activités ou décisions communautaires futures qui demanderaient un certain capital. Sa mission est avant tout de maintenir l'esprit du corps en maintenant l'unité dans la diversité (1 Co 12.12-13).

### Fraternité des anciens de la Faculté

La Fraternité des Anciens de la Faculté est un regroupement d'anciens étudiants. Elle vise un double objectif : maintenir des liens entre les diplômés et les étudiants actuels, soutenir et promouvoir la Faculté de façons concrètes.

### Bibliothèque

La *Faculté de théologie évangélique* met à la disposition de sa communauté académique les ressources de sa bibliothèque (plus de 30 000 livres). Celle-ci comprend plusieurs collections de livres ainsi que du matériel didactique non-imprimé. Signalons les collections suivantes : générale, référence, périodiques, cassettes, microformes (microfiches et microfilms), articles historiques et livres réservés.

Les étudiants, les diplômés, les ouvriers de l'Union et les membres du personnel ont accès aux collections et aux services offerts par la bibliothèque à condition d'en observer strictement les règlements (voir la brochure : *La bibliothèque*).

Plusieurs ressources bibliothécaires importantes à Montréal sont également accessibles à nos étudiants.

## **Librairie**

La Faculté gère une librairie qu'elle met au service des étudiants, des pasteurs et de toute autre personne intéressée. Bien qu'on y retrouve un large éventail de livres, elle se spécialise dans les ouvrages utiles aux théologiens, pasteurs et étudiants en théologie. Les livres non disponibles en librairie peuvent être commandés si on en fait la demande.

## **Publications**

La Faculté co-publie, en association avec la Faculté libre de théologie évangélique de Vaux-sur-Seine la revue *Théologie évangélique*.

## **Micro-ordinateurs**

Les étudiants réguliers, inscrits à l'un des programmes de la Faculté, ont accès à des micro-ordinateurs mis à leur disposition. Les étudiants qui ne disposent pas d'un ordinateur personnel sont particulièrement encouragés à en faire usage. Les usagers doivent fournir leurs propres disquettes et se conformer aux procédures d'utilisation en vigueur sous peine de se voir refuser l'accès à la salle des ordinateurs. Pour renseignements, s'adresser au secrétariat de la Faculté.

## **Conférences publiques**

À intervalles réguliers, notre Faculté invite le public chrétien à écouter des conférenciers de marque. Les étudiants peuvent également profiter des occasions ainsi offertes pour s'enrichir spirituellement et intellectuellement.

## **Résidence**

La Faculté ne possède pas de résidence ; les étudiants et les candidats doivent donc trouver leur propre logement.





## **Renseignements généraux**



## ADMISSION

Tout candidat qui désire étudier à la *Faculté de théologie évangélique* doit soumettre une demande d'admission (fournie par la Faculté) accompagnée des documents requis. Une fois le dossier complété, le candidat devra rencontrer le Comité d'admission *préalablement à l'acceptation officielle de sa demande.*

## CONDITIONS D'ADMISSION

Les étudiants réguliers et les candidats au ministère chrétien qui désirent étudier à la *Faculté de théologie évangélique* doivent avoir confessé Jésus-Christ comme Seigneur et Sauveur. À moins d'exception, à la discrétion du Conseil de la Faculté, ils doivent avoir été membre d'une église évangélique depuis *au moins deux années.*

### Premier cycle

Pour satisfaire aux conditions d'admission, il faut répondre à l'exigence académique générale, soit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme reconnu équivalent par l'Université Acadia.

Le candidat adulte qui ne répond pas à cette exigence pourrait, après examen de son dossier par le Doyen, voir sa demande acceptée s'il s'inscrit à des cours probatoires (jusqu'à concurrence de 4) qui lui seront proposés par le Comité d'admission. Certains ou la totalité de ces cours pourraient être propédeutiques et/ou de méthodologie et pourraient, à la demande du Comité d'admission, être pris dans une autre institution. La Faculté désigne comme adulte la personne âgée de 22 ans et plus qui a mis un terme à la fréquentation continue du système scolaire pendant au moins deux années consécutives au moment de la demande d'admission.

Si le Comité d'admission le juge approprié, il exigera une visite médicale avant de donner son approbation. Cette exigence pourra aussi être faite durant les études. Le but est de s'assurer que le candidat est médicalement en mesure de faire des études universitaires.

## INSCRIPTION

La demande d'admission n'est pas une inscription. Le candidat dont la demande aura été acceptée devra remplir le formulaire de la Faculté indiquant les cours qu'il désire suivre. Ce formulaire doit parvenir, dûment rempli, à la Faculté dans les délais réglementaires qui lui seront indiqués en temps utile par la Faculté.

De plus, le candidat devra joindre au formulaire d'inscription les frais administratifs inhérents au nombre de cours choisis (voir description des frais administratifs, p. 12). **En cas d'annulation ou d'abandon, ces frais ne seront pas remboursés.**

Grâce à une entente inter-universitaire, les étudiants provenant d'églises évangéliques et inscrits à d'autres universités pourraient suivre nos cours et les faire créditer par leur propre institution. S'adresser d'abord au Registraire pour l'attestation nécessaire, et ensuite faire la demande auprès de l'université (et, le cas échéant, la faculté) où l'on est inscrit.

## DROITS ET FRAIS À ACQUITTER

Les personnes qui désirent s'inscrire à la *Faculté de théologie évangélique* doivent acquitter les droits de scolarité, les frais administratifs, les frais de matériel pédagogique ainsi que les cotisations à la bibliothèque et à l'Association des étudiants. ***La Faculté de théologie évangélique se réserve le droit de modifier les droits de scolarité et les frais administratifs sans préavis.***

### Frais

#### Frais administratifs

Ces frais ne sont pas remboursables en cas d'annulation ou d'abandon.

Admission (ouverture de dossier)	75 \$
(Un mois ou plus avant le début des cours)	50 \$
Inscription	50 \$
(Un mois ou plus avant le début des cours)	30 \$
Frais afférents	20 \$ par cours / max. 70 \$

## Droits de scolarité

### *Premier cycle*

Les droits de scolarités d'un étudiant inscrit à un programme du premier cycle sont de 90 \$ par crédit, soit 270 \$ par cours.

### *Auditeur libre*

Les droits de scolarité pour un auditeur libre sont de 170 \$.

## Frais de matériel pédagogique

Compte tenu de l'augmentation continue des coûts et en vue de maintenir la qualité de la formation, la Faculté impose à tous les étudiants les frais de matériel pédagogique autorisés par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science qui sont de 10 \$ par cours.

Les frais de matériel pédagogique permettent d'assumer une partie du coût des biens et des services que nécessite l'offre des activités de formation auxquelles s'inscrivent les étudiants. **Ils ne s'appliquent pas aux dépenses assumées normalement par les étudiants telles que :**

- ✎ l'achat de volumes, de périodiques, de notes de cours ou de documents de même nature ;
- ✎ l'achat ou l'utilisation d'objets, de pièces ou de matériaux laissés au choix de l'étudiant ou qui demeureront la propriété de l'étudiant.

## Autres frais

Association des étudiants	Temps partiel /	10 \$
	Temps plein /	20 \$
Bibliothèque		30 \$
Demande de graduation		325 \$
Examen de reprise		10 \$
Lettre d'attestation		5 \$
Relevé de notes supplémentaire		5 \$
Retraites (dépôt requis de tous)		10 \$

## Paiement des frais

Le solde des droits de scolarité doit être entièrement acquitté au moment de l'inscription sauf : 1) les étudiants qui ont des prêts et bourses et qui acceptent de faire déposer dans le compte de la FTE le montant des frais ou 2) ceux qui donnent leur numéro de carte de crédit et qui indiqueront les dates où la FTE peut toucher les montants. Ces montants seront remboursés s'il y a annulation avant la quatrième semaine du trimestre.

### *Trop-perçu*

Le trop-perçu, s'il en est, est imputé aux droits de scolarité du trimestre suivant ; cependant, un étudiant peut réclamer le remboursement d'un trop-perçu de 10,00\$ ou plus.

### *Bourse - paiement par un organisme*

Exceptionnellement, l'étudiant qui attend un prêt et une bourse d'un gouvernement extérieur ou d'un organisme extérieur pour payer ses droits de scolarité, peut obtenir de la Direction l'autorisation d'en différer le paiement jusqu'à ce qu'il reçoive son prêt ou sa bourse.

### *Frais impayés*

L'étudiant ne pourra être inscrit pour un trimestre à moins qu'il n'ait acquitté intégralement, avant la date officielle de la rentrée de ce trimestre, tous les droits de scolarité exigibles de tout trimestre antérieur.

L'étudiant ne peut obtenir un relevé de notes, ni recevoir un grade, diplôme ou éventuellement un certificat s'il n'a pas acquitté les droits de scolarité dus et exigibles, des frais administratifs ou des dettes éventuelles à l'égard de la bibliothèque ou de la librairie de la Faculté. La décision de conférer un grade à un étudiant ne prend effet qu'au moment où ce dernier s'est conformé aux dispositions du présent règlement.

Lorsqu'un chèque est refusé par une banque ou par un autre établissement de même nature, les frais, auxquels s'ajoutent des frais d'administration de 10 \$, doivent être payés soit en argent, soit par carte guichet, soit par un mandat postal, soit par chèque visé.

## REMBOURSEMENT DES DROITS ET DES FRAIS À ACQUITTER

### *Annulation*

L'étudiant qui annule un ou plusieurs cours est libéré de l'obligation de payer les droits de scolarité afférents à ce ou ces cours si l'annulation est signifiée **par écrit** au Registraire avant la quatrième rencontre. Les frais administratifs ne sont pas remboursables. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué. **L'absence au cours ne constitue pas une annulation.**

## AIDE FINANCIÈRE

La *Faculté de théologie évangélique* est reconnue par le **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Science du Québec** et ses étudiants sont admissibles aux prêts et bourses du gouvernement au même titre que les autres étudiants universitaires. Se renseigner auprès du secrétariat.

## BOURSES D'ÉTUDES

Certaines dénominations (ainsi l'Union d'églises baptistes) disposent de bourses d'études pour leurs candidats au ministère. Se renseigner auprès des responsables administratifs de sa dénomination. Pour les candidats provenant d'églises de l'UEBFC, s'informer auprès du Doyen.

## ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Est considéré comme étudiant étranger tout étudiant qui n'est ni citoyen canadien ni résident permanent.

Le régime d'assurance-maladie des étudiants étrangers est obligatoire pour tous les étudiants étrangers.

La Faculté ne pourra accepter aucun étranger, à quelque titre que ce soit, s'il n'est déjà en règle avec les services de l'immigration. Pour plus de renseignements, on demandera le guide pour étudiants étrangers "Étudier au Canada" auprès de l'ambassade canadienne de son pays.

La Faculté n'a pas de résidence et les prêts et bourses du gouvernement sont disponibles uniquement aux citoyens canadiens et aux immigrants reçus pouvant fournir une preuve de résidence. De plus, les églises du Québec, souvent très petites, ne disposent pas de bourses. Le candidat d'un pays étranger doit donc sérieusement évaluer ses capacités financières avant de venir étudier ici.

Pour tout étudiant à l'extérieur du Canada, voici les étapes à franchir avant d'être accepté :

1. Compléter votre dossier auprès de la Faculté ;
2. Faire parvenir un acompte de 7 500 \$ CAN à la Faculté ;
3. Faire parvenir une preuve de la banque que vous avez 8 000 \$ CAN qui vous sont disponibles (en plus des 7 500 \$ que vous nous enverrez).
4. L'admission ne peut être faite par correspondance. Une rencontre préalable avec les représentants du Conseil de la Faculté est exigée à la suite de laquelle la demande pourra être agréée.

Vous trouverez ci-après une liste des coûts approximatifs (en \$ canadiens) pour un étudiant *sans famille*, pour une année :

Tarifification des cours et frais divers	4 200 \$
Logement et nourriture	7 200 \$
Livres et autres fournitures	900 \$
Assurance médicale	650 \$
Argent de poche, transport	<u>2 700 \$</u>
TOTAL	15 500 \$



# **Règlements pédagogiques**





## ANNÉE ACADÉMIQUE

L'année académique se compose de trois trimestres (septembre à décembre, janvier à avril et mai à août).

## CATÉGORIES D'ÉTUDIANTS

La Faculté est heureuse d'accueillir les candidats au ministère chrétien ainsi que tout étudiant sérieux membre d'une église évangélique.

Le terme *étudiant* s'applique à une personne qui étudie en vue de développer sa compréhension biblique et théologique pour se rendre plus utile au service du Seigneur, sans nécessairement envisager le ministère pastoral ou missionnaire.

### Étudiant à temps plein

L'étudiant à temps plein est celui qui, pendant un trimestre donné, suit un minimum de quatre cours de trois crédits chacun. Il est inscrit à l'un des programmes offerts par la Faculté. Pour les étudiants impliqués dans un ministère quelconque ou un travail partiel, il est fortement recommandé de ne pas s'inscrire à plus de quatre cours par trimestre.

### Étudiant à temps partiel

L'étudiant à temps partiel est celui qui, pendant un trimestre donné, suit de un à trois cours de trois crédits chacun. Il est inscrit à l'un des programmes offerts par la Faculté.

### Étudiant libre

L'étudiant libre est inscrit à un ou quelques cours, sans toutefois être inscrit à un programme de la Faculté.

### Auditeur libre

La Faculté accueille un nombre limité d'auditeurs libres : il s'agit d'étudiants qui assistent aux cours sans postuler ni diplôme, ni attestation d'études. Aucun cours ne pourra comprendre plus de 10% de cette catégorie d'étudiant sans l'autorisation du Doyen.

## COURS

Le cours est un ensemble d'activités d'enseignement et d'étude pouvant constituer un élément d'un ou de plusieurs programmes ; il est identifié par un sigle propre au programme.

Suivant les objectifs poursuivis, le cours peut prendre diverses formes, par exemple : leçons magistrales, travaux pratiques, séminaires, conférences, stages, lectures, etc.

Lorsqu'il est inséré dans un programme, le cours peut être considéré obligatoire, à option, ou au choix.

Un cours est dit *préalable* s'il doit nécessairement avoir été suivi et réussi avant un autre cours.

Un cours est dit *hors programme* s'il ne fait pas partie du programme auquel l'étudiant est inscrit. Un tel cours peut être imposé à l'étudiant par la Faculté ou être choisi par lui.

Pour qu'un cours puisse être offert, il faut normalement un minimum de six étudiants inscrits.

## CRÉDIT

Le crédit est une unité qui permet à la Faculté d'attribuer une valeur numérique à la charge de travail exigée d'un étudiant pour atteindre les objectifs d'une activité d'enseignement ou de recherche. Les cours de la Faculté comprennent presque toujours trois crédits.

## ÉQUIVALENCE

L'étudiant qui désire obtenir une équivalence de cours doit en faire la demande au Doyen et fournir les pièces justificatives appropriées. **Les relevés de notes doivent être envoyés de l'institution concernée directement à la Faculté.**

Toutefois, veuillez prendre note que pour obtenir un Baccalauréat en Théologie, l'étudiant doit obtenir un minimum de 60 crédits sur 90 à notre institution. Les 30 autres crédits devront satisfaire aux conditions d'équivalence de l'Université Acadia.

Pour qu'une équivalence de cours soit accordée, on considère les objectifs, le contenu et le niveau du cours, ainsi que la formation de l'enseignant. L'équivalence ne saurait être accordée sur la seule base de l'égalité du nombre de crédits.

Le relevé de notes fera état de l'équivalence accordée. Le cours du programme pour lequel on a reconnu une équivalence demeure au relevé de notes de l'étudiant avec le nombre de crédits, mais l'indication "ÉQ" tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés comme acquis dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

## STAGES

Les stages supervisés sont sous la responsabilité du milieu ecclésial de l'étudiant, ou de l'organisation chrétienne pour laquelle il travaille. La Faculté exige de chaque étudiant un engagement réel dans son église locale pendant la durée de ses études.

## ÉVALUATION

L'enseignant est responsable de l'évaluation. Au début de chaque cours, l'enseignant détermine la forme de l'évaluation, ainsi que ses modalités et en informe les étudiants.

Les travaux écrits doivent être remis à la date prévue par le professeur. Les examens et les tests doivent être écrits également aux dates fixées.

Si un travail n'est pas remis, ou si un examen n'est pas écrit à la date fixée par le professeur, la note zéro est attribuée, à moins que l'étudiant, **dans les huit jours qui suivent la date fixée** pour la remise du travail, ne justifie, *par écrit*, son retard auprès du Doyen. La lettre de l'étudiant doit indiquer le cours concerné, la partie de l'évaluation en cause (travail de trimestre, examen, test) et le *motif* pour lequel il ne s'est

pas présenté à l'examen ou n'a pas remis son travail. Si le Doyen, en consultation avec le professeur concerné, estime la justification valable, il accordera un nouveau délai qui est normalement de 3 semaines. Le délai est plus court pour les cours concentrés. Si la demande est refusée, la note zéro est attribuée à cette partie de l'évaluation du cours.

Un pourcentage significatif de la note finale d'un travail de rédaction, déterminé par le professeur, sera attribué en fonction de la présentation formelle : format, orthographe, syntaxe, table des matières, notes bibliographiques, bibliographie, etc. Dans le cas où l'étudiant n'aura pas respecté les normes académiques, son travail pourra être jugé inacceptable et lui être rendu pour correction.

### Révision de l'évaluation

Tout étudiant qui a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur ou une injustice a été commise à son endroit dans une évaluation peut, **dans les quinze jours suivant** la réception de l'évaluation, demander la révision de cette évaluation en adressant à cette fin une requête écrite et motivée au Doyen de la Faculté. La décision prise par le Doyen, le cas échéant avec un membre du corps professoral autre que l'enseignant concerné, sera finale.

### SYSTÈME DE NOTATION

#### Notation des cours

La notation des cours se fait selon un système littéral, chaque lettre correspondant à un nombre de points selon le barème suivant :

%	CODE	NOTE	DÉFINITION
94-100	A+	4,33	Excellent
87-93	A	4,00	Excellent
80-86	A-	3,67	Excellent
77-79	B+	3,33	Bon
73-76	B	3,00	Bon
70-72	B-	2,67	Bon
67-69	C+	2,33	Moyen
63-66	C	2,00	Moyen
60-62	C-	1,67	Moyen
57-59	D+	1,33	Passable

53-56	D	1,00	Passable
50-52	D-	0,67	Passable
00-49	E	0,00	Échec

### Moyenne cumulative

La moyenne cumulative est égale à la somme de la valeur des notes obtenues pour l'ensemble des cours, divisée par le nombre de cours de 3 crédits pour lesquels ces notes ont été obtenues.

Pour faciliter l'évaluation de la progression de l'étudiant, on établit une moyenne cumulative partielle (MCP) pour chaque année et une moyenne cumulative générale (MCG) pour l'ensemble des cours après chaque année.

### DEMANDE DE CHANGEMENT DE COURS

Toute demande de changement de cours doit être présentée **par écrit** au Registraire dans les trois semaines qui suivent le début du trimestre, après consultation avec le (ou les) professeur(s) concerné(s).

### ABANDON

L'étudiant qui désire abandonner un ou plusieurs cours doit le signifier **par écrit** au Registraire avant la huitième rencontre. La mention "Abandon" (AB) apparaîtra alors sur le relevé de notes. Si l'abandon n'est pas signifié **par écrit** au Registraire avant la huitième rencontre, la mention "Échec par abandon" (EAB) apparaîtra sur le relevé de notes.

### NORMES DE RÉUSSITE

#### Réussite à un cours

L'étudiant réussit à un cours lorsqu'il obtient 50% ou plus pour l'ensemble des examens et des travaux, sauf pour le cours de français où une note de 60% est exigée. Un résultat inférieur à 50% entraîne un échec à ce cours.

L'étudiant dont la note finale pour un cours donné est inférieure à 50%, mais supérieure à 40% est autorisé à passer un examen de reprise.

La note à ce deuxième examen remplacera celle de l'examen précédent. Noter : Il y a des frais de 10,00\$ pour chaque examen de reprise.

Si l'étudiant subit trois échecs pour un même cours obligatoire, il n'est plus accepté comme étudiant dans le programme concerné.

### Réussite à un programme

L'étudiant réussit aux programmes du premier cycle, s'il obtient une moyenne cumulative qui n'est pas inférieure à C- (1,67).

### PROBATION

L'étudiant qui échoue à plus d'un cours lors d'un trimestre sera en probation pour le trimestre suivant. Celui qui totalise cinq cours avec une moyenne inférieure à 60% est également en probation.

La probation est une période au cours de laquelle l'étudiant, moyennant certaines conditions, peut se reprendre et hausser sa moyenne cumulative au niveau exigé pour la réussite de son programme.

L'étudiant ne peut être en probation plus d'une fois dans un même programme. Au cours de la période de probation l'étudiant doit se soumettre aux autres conditions que le Conseil de la Faculté pourrait imposer.

L'étudiant qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la probation n'est plus accepté comme étudiant dans le programme concerné. Pendant le régime probatoire, l'étudiant doit réussir un minimum de 4 cours simultanés ou immédiatement consécutifs avec une moyenne qui n'est pas inférieure à C+ (2,33).

### ASSISTANCE AU COURS

L'assistance aux cours est obligatoire, sauf raison valable acceptée par le professeur (l'étudiant devra, autant que possible, prévenir le professeur de chaque absence).

Pour toute absence de plus de trois séances de cours, le cas de l'étudiant sera soumis au Doyen de la faculté qui attribuera une note d'échec, à moins de circonstances exceptionnelles.

### RELEVÉ DE NOTES

Un relevé de notes sera remis à l'étudiant dans les soixante jours suivant la fin du trimestre.

### AUTRES RÈGLEMENTS

#### Examen de français

Tout étudiant qui s'inscrit en vue d'un certificat ou du baccalauréat est soumis à un examen de français écrit avant le début des cours.

Si l'étudiant obtient une note inférieure à 60%, il devra suivre le cours de grammaire et de composition françaises offert à la Faculté. La réussite de ce cours est obligatoire pour poursuivre ses études en deuxième année. Les étudiants à temps partiel qui échouent à l'examen sont tenus de suivre le cours au plus tard après trois autres cours.

Si l'étudiant obtient une note supérieure à 60%, il sera dispensé du cours de français.

### Comportement

La FTÉ est une faculté (donc un lieu académique) de théologie (donc une communauté de foi). De ce fait, nous nous plaçons résolument et complètement sous l'autorité de l'Écriture Sainte et de ses enseignements. Il est donc normal que les étudiants répondent tant aux exigences académiques qu'aux exigences spirituelles et éthiques du Seigneur. La direction de la Faculté s'attend à ce que tout étudiant s'engage, par le fait même de s'inscrire à la Faculté, à respecter les règles et principes de notre faculté et à être loyal envers les buts visés par notre institution. Chaque étudiant est tenu de maintenir une vie chrétienne d'obéissance et un témoignage clair

pour le Seigneur. La Faculté peut envisager jusqu'au renvoi (ou au refus de l'octroi du diplôme) à tout étudiant dont la vie ou le comportement seraient incompatibles avec le titre de chrétien. Une telle décision serait prise par le Comité directeur, sur recommandation du Doyen.

### **Plagiat, tricherie**

Dans le monde académique, le plagiat est le pire crime que l'on puisse commettre. Il est donc important de connaître quelques principes de la rédaction universitaire afin d'éviter le plagiat.

Toute citation, toute idée importante tirée de vos sources doit être attribuée à son auteur. Les notes en bas de page ou les références entre parenthèses dans le texte servent à cette fin (voir le chap. 14 de Jean-Paul Simard, *Guide du savoir écrire*).

Habituellement, on limite à trois ou quatre le nombre de citations de trois lignes ou plus (tirées des sources secondaires) dans une dissertation de 2000 mots.

Il faut que la dissertation soit, autant que possible, rédigée dans les propres mots de l'étudiant. Si vous voulez faire allusion à l'œuvre d'un auteur, il faut le signaler comme suit : « M. Blanc affirme », « Mme Rose dit », « il y a cinq possibilités », etc.

Les citations et les idées des autres servent uniquement à stimuler ou à guider notre propre pensée ; elles ne la remplacent pas. Il faut être toujours critique et veiller à ce que le sens de la citation s'intègre dans votre argument ou votre discussion. Consultez votre professeur si vous êtes incertain.

Tout plagiat, toute tricherie, ou toute tentative de commettre ces actes, ou toute participation à ces actes, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une

évaluation constitue une infraction et sera l'objet de sanctions disciplinaires.

Dans tous les cas où le Doyen de la faculté constate qu'une infraction a été commise, il imposera la note zéro pour le cours, l'examen ou le travail concerné. Il peut en outre saisir le Comité directeur de l'infraction et celle-ci peut être sanctionnée par l'exclusion du programme, la suspension ou le renvoi de la Faculté.

Dans tous les cas où une infraction est signalée, le Doyen peut, à la demande de l'étudiant ou du professeur concerné, saisir de l'affaire le Comité directeur de la faculté. Celui-ci procède à une enquête où l'occasion est donnée à l'étudiant de se faire entendre.

### **Discipline et situations non prévues au règlement**

Les cas de discipline et les situations non prévues au présent règlement sont du ressort du Comité directeur agissant sur recommandation du Doyen. L'étudiant concerné aura la possibilité de se faire entendre.

### **Enregistrement des cours**

L'enregistrement des cours sur cassette ne s'effectuera que par la Faculté, sauf exceptions (autorisation du Doyen exigée au préalable).

### **Babillard**

L'affichage sur le babillard requiert la permission du Doyen.

### **Lecture de la Bible**

L'étudiant inscrit au programme de baccalauréat en théologie doit faire preuve d'une bonne connaissance du contenu de la Parole de Dieu. À cet effet, il devra, durant ses études à la Faculté, lire la Bible dans sa totalité. Le Conseil des professeurs met à la disposition des étudiants deux moyens de contrôle des connaissances bibliques ; l'étudiant en choisira un dans le courant du premier trimestre de ses études.

1. Subir un examen à la fin de chaque année académique portant sur le contenu des livres dont la lecture est exigée.
2. Produire à la fin de chaque année académique un dossier-journal avec les indications suivantes : date des lectures, chapitres lus (AT et NT) suivis d'un résumé succinct des passages lus (2-3 lignes par chapitre).

### **Plan de lectures bibliques**

#### ***Première année***

##### Cycle A

AT : Gn ; Ex ; Lé ; No ; De ; Jos ; Jg ; 1 S ;  
2 S ; 1 R ; 2 R

NT : Les 4 évangiles

##### Cycle B

AT : Prophètes (Ésaïe à Malachie)

NT : Actes, Épîtres et Apocalypse

#### ***Deuxième année***

Cycle A : Cycle B de la première année

Cycle B : Cycle A de la première année

#### ***Troisième année***

Job ; Ps ; Pr ; Ec ; Ca ; Ru ; Esd ; Né ; Est ;  
1 Ch ; 2 Ch.

# **Description des programmes du premier cycle**





## CERTIFICAT EN RELATION D'AIDE

Le programme de “ Certificat en relation d'aide ” est destiné à toute personne qui ressent le besoin d'être mieux formée pour aider les autres dans le contexte de l'église locale et en collaboration avec les responsables de l'église. Il est important de noter que la formation donnée dans le cadre de ce certificat ne qualifie pas la personne qui l'aura reçue à ouvrir un bureau comme professionnel en relation d'aide.

Les cours de ce programme se donnent le soir pendant les sessions d'automne, d'hiver et d'été. L'étudiant(e) pourra compléter le programme dans une période de 2 à 4 ans.

Le programme de “ Certificat en relation d'aide ” totalise 36 crédits : trois cours bibliques et théologiques (9 crédits) et neuf cours en relation d'aide (27 crédits).

### Cours bibliques

- EB 7163 Principes et méthodes d'interprétation de la Bible
- TH 6503 Introduction à la théologie chrétienne
- TH 7053 Théologie du Nouveau Testament

### Cours en relation d'aide

- FC 6013 Introduction à la relation d'aide I
- FC 6023 Introduction à la relation d'aide II
- FC 7043 La famille dans une perspective chrétienne
- FC 7053 Gestion des conflits
- FC 7063 Criminalité, toxicomanie
- FC 7073 La relation d'aide, la psychologie et la psychiatrie
- TH 6013 L'éthique chrétienne et l'action sociale
- TP 6083 La sexualité et son expression
- TP 6603 Ministère envers les personnes âgées
- TP 6623 Perte, affliction, deuil et mortalité

## CERTIFICAT D'ÉTUDES BIBLIQUES

Le programme de “ Certificat d'études bibliques ” de la *Faculté de théologie évangélique* comprend un minimum de dix cours totalisant 30 crédits. Il y a deux options possibles. L'étudiant peut opter pour l'ensemble des cours de la première/deuxième année du Baccalauréat en théologie ou choisir le programme ci-après.

### Bloc A - Deux cours obligatoires

EB 7163 Principes et méthodes d'interprétation de la Bible  
TH 6503 Introduction à la théologie chrétienne

### Bloc B - Sept cours à option

**Bible** - *Un minimum de cinq cours obligatoires à choisir parmi :*

EB 5013 Le Pentateuque et les origines d'Israël  
EB 5023 Rois et prophètes de l'Ancien Testament  
EB 6013 Les quatre évangiles  
EB 6023 L'ère apostolique  
EB 7033 Les Écrits de l'Ancien Testament  
ID 5013 Pratique de l'interprétation biblique  
TH 7033 Théologie de l'Ancien Testament  
TH 7053 Théologie du NT I : L'enseignement de Jésus de Nazareth  
TH 7063 Théologie du NT II : La théologie de Paul

**Théologie et histoire** - *Un minimum de deux cours à choisir parmi :*

HE 5013 Histoire de l'Église jusqu'à la période médiévale  
HE 5023 Histoire de l'Église de la Réforme au 20e siècle  
HE 6023 Histoire des églises baptistes **OU** HE 7043 Histoire des églises de professants  
TH 6013 Éthique chrétienne  
TH 6513 La création, l'homme, le péché et la christologie  
TH 6523 Rédemption, ecclésiologie et eschatologie  
TH 7033 Théologie de l'Ancien Testament  
TH 7053 Théologie du NT I : L'enseignement de Jésus de Nazareth  
TH 7063 Théologie du NT II : La théologie de Paul

### Bloc C - Un cours au choix

**Pratique** - *Un cours à choisir parmi les suivants :*

EC 6023 Éducation chrétienne  
EC 7083 Leadership dans l'Église  
EC 7183 Ministère de la jeunesse dans l'Église  
TP 5013 Homilétique : principes et pratique de la prédication  
TP 7113 Le culte : perspectives biblique, historique et contemporaine  
TP 7503 Musique dans l'Église

## BACCALAURÉAT EN THÉOLOGIE (B.Th.)

Le programme de “ Baccalauréat en théologie ” (30 cours, 90 crédits) a comme objectif premier de permettre une formation biblique, théologique, historique et pastorale de base. Il prépare l'étudiant à divers ministères, selon la vocation reçue: pastoral, missionnaire, d'évangélisation, d'enseignement.

*Certains cours sont offerts selon un système de rotation. Ils reviennent donc seulement une fois sur deux ans. Les sigles et la description de ces cours correspondent aux cours équivalents d'Acadia Divinity College (Université Acadia).*

### PREMIÈRE ANNÉE

#### Session d'automne

EB 5013 Le Pentateuque et les origines d'Israël  
 EB 6013 Les quatre évangiles  
 EC 6023 Philosophie de l'éducation chrétienne  
 TH 6503 Introduction à la théologie chrétienne  
 GR 6006A Grammaire grecque du NT I

#### Session d'hiver

EB 7163 Herméneutique I  
 TH 7053 Théologie du Nouveau Testament  
 HE 5013 Histoire ecclésiastique I  
 GR 6006B Grammaire grecque du NT II  
 + 1 OPTION

### DEUXIÈME ANNÉE

#### Session d'automne

EB 5023 Rois et prophètes de l'Ancien Testament  
 EB 6023 L'Ère apostolique  
 TH 6513 Théologie systématique II  
 TP 7113 Le culte  
 GR 7013 Littérature grecque du Nouveau Testament

#### Session d'hiver

EB 7103 Exégèse du Nouveau Testament I  
 HE 5023 Histoire ecclésiastique II  
 HE 6023 Histoire et principes des églises baptistes  
 OU  
 HE 7043 Histoire et princ. Des églises de professants  
 TH 7033 Théologie de l'Ancien Testament  
 + 1 OPTION

### TROISIÈME ANNÉE

#### Session d'automne

TP 5013 Homilétique  
 TP 5123 Ministère pastoral  
 TP 5133 Éducation pastorale I  
 + 2 OPTIONS

#### Session d'hiver

TH 6013 Éthique chrétienne  
 TP 5143 Éducation pastorale II  
 TH 6523 Théologie systématique III  
 + 2 OPTIONS

### OPTIONS

#### Études bibliques - Choisir 2

EB 7033 Les Écrits de l'Ancien Testament (3e année)  
 EB 7303 Archéologie et géographie bibliques  
 EB 7043 La vie du Christ  
 EB 7113 Exégèse du Nouveau Testament II (3e année)  
 EB 7123 Littérature apocalyptique  
 EB 7133 L'autorité des Écritures  
 EB 7143 Littérature johannique  
 EB 7153 Littérature paulinienne  
 EB 7813 Recherche dirigée - Études bibliques (3e année)  
 HB 7006 Hébreu biblique élémentaire  
 ID 5013 Herméneutique II

#### Théologie / Histoire - Choisir 2

HE 7023 Mouvements religieux contemporains  
 HE 7063 Catholicisme romain moderne  
 TH 6223 Théologie patristique  
 TH 6233 Classiques de la spiritualité chrét. occidentale  
 TH 6253 La théologie moderne I (3e année)  
 TH 6263 La théologie moderne II (3e année)  
 TH 7013 Histoire de la doctrine  
 TH 7083 Philosophie et foi chrétienne  
 TH 7093 Apologétique (3e année)  
 HE 7813 Recherche dirigée - Histoire (3e année)  
 TH 7813 Recherche dirigée - Théologie (3e année)

#### Théologie pastorale - Choisir 2

EC 7053 Programme pour une jeune église  
 EC 7083 Leadership dans l'Église  
 EC 7093 Educ. chrétienne des enfants et des ados.  
 EC 7093S Educ. chrétienne des enfants... (stage)  
 EC 7103 Éducation chrétienne des adultes  
 EC 7183 Ministère de la jeunesse dans l'Église  
 EC 7183S Ministère de la jeunesse... (stage)  
 ID 5013 Herméneutique II  
 TP 6333 Urbanisation et évangélisation  
 TP 7113S Le culte (stage)  
 TP 7203 Renouveau dans l'Église québécoise  
 TP 7213 Mission et croissance de l'église  
 TP 7233 Implantation de nouvelles églises  
 TP 7313 Ministère en contexte urbain  
 TP 7413 L'Église et les missions  
 TP 7503 La musique dans l'Église  
 TP 7813 Recherche dirigée - Théologie pastorale (3e année)

### COURS HORS PROGRAMME

HB 7013 Lecture dans l'Ancien Testament hébreu  
 FR 7003/7013 Français (débutant et avancé)  
 AN 7003/7013 Anglais théologique (débutant et avancé)  
 ID 7003 Méthodes de travail intellectuel



## **Description des cours du premier cycle**



Les cours dont le sigle se termine par le chiffre 3 comportent 3 crédits ; par le chiffre 6, 6 crédits. Chaque cours de 3 crédits comporte 45 heures d'études en classe. Certains cours sont offerts selon un système de rotation et reviennent une fois aux deux ou trois ans.

### LANGUES BIBLIQUES

#### **HB 7006 Hébreu biblique élémentaire**

Introduction à la grammaire et à la syntaxe de l'hébreu biblique (6 crédits).

#### **HB 7013 Lecture dans l'AT hébreu**

Un cours de lecture de l'Ancien Testament en hébreu, comportant une étude de la langue, ainsi que l'histoire du texte et du canon des Écritures hébraïques. Les lectures seront choisies pour donner à l'étudiant un bon échantillonnage de la littérature vétéro-testamentaire. *Préalable* : HB 7006.

#### **GR 6006 Grammaire grecque du NT**

Une étude des éléments essentiels de la grammaire et du vocabulaire du grec néo-testamentaire (6 crédits).

#### **GR 7013 Littérature grecque du NT**

Lecture de livres ou de choix de textes, privilégiant l'étude de la grammaire, dans le Nouveau Testament grec. *Préalable*: GR 6006.

### ÉTUDES BIBLIQUES

#### ANCIEN TESTAMENT

#### **EB 5013 Le Pentateuque et les origines d'Israël (Introduction à l'AT I)**

Une introduction générale à l'Ancien Testament suivie d'une introduction aux livres vétéro-testamentaires de la Genèse à II Rois. On s'intéresse également aux cadres littéraire, historique et culturel de ces livres.

#### **EB 5023 Rois et prophètes de l'Ancien Testament (Introduction à l'AT II)**

La suite de EB 5013 ; le cours est consacré au phénomène et à la littérature prophétiques dans le cadre de l'Israël ancien.

#### **EB 7033 Les Écrits de l'Ancien Testament**

Introduction générale aux Écrits de l'Ancien Testament suivie d'une étude d'un des livres suivants : Psaumes, Job, Proverbes, Ecclésiaste.

#### **EB 7303 Archéologie et géographie bibliques**

Par des lectures, par des séminaires et par l'utilisation de matériel audiovisuel, l'étudiant se familiarise avec les sites les plus importants pour comprendre l'arrière-plan de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les aspects géographiques et archéologiques sont situés dans une perspective historique.

### NOUVEAU TESTAMENT

#### **EB 6013 Les quatre évangiles (Introduction au NT I)**

Introduction générale aux quatre évangiles suivie d'un survol de la vie et de l'enseignement de Jésus.

#### **EB 6023 L'ère apostolique (Introduction au NT II)**

Introduction à la vie, l'organisation et la pensée du christianisme du premier siècle dans le contexte de l'époque ; on souligne la littérature néo-testamentaire qui s'y rapporte.

#### **EB 7043 La vie du Christ**

Une introduction à la vie et au ministère de Jésus-Christ.

#### **EB 7103 Exégèse du Nouveau Testament I**

Exégèse d'un livre du Nouveau Testament. *Préalable : GR 6006 et GR 7013*

#### **EB 7113 Exégèse du Nouveau Testament II**

Exégèse d'un livre ou de textes choisis autour d'un thème dans le Nouveau Testament. *Préalable : GR 6006 et GR 7013*

#### **EB 7123 Littérature apocalyptique**

Un examen des caractéristiques de la littérature apocalyptique, avec une attention particulière au livre de l'Apocalypse.

#### **EB 7133 L'autorité des Écritures**

Étude inductive de l'autorité de la Bible à partir des Écritures elles-mêmes.

#### **EB 7143 Littérature johannique**

Une étude interprétative des écrits johanniques du Nouveau Testament (Évangile et Épîtres).

#### **EB 7153 Littérature paulinienne**

Un survol des épîtres de Paul, comportant l'exégèse de passages importants.

#### **EB 7163 Principes et méthodes d'interprétation de la Bible (Herméneutique I)**

Ce cours présente les principes et les méthodes de l'interprétation biblique et de l'appropriation de son message par le lecteur. On examine aussi certains problèmes connexes.

#### **ID 5013 Pratique de l'interprétation biblique : du texte au sermon (Herméneutique II)**

Un cours interdisciplinaire (exégèse et homilétique) où l'on s'efforce de couvrir la distance (procédure et mécanismes) qui fait passer du texte au sermon ou à l'étude biblique. On s'intéresse tant à l'exégèse et à ses techniques qu'au message à communiquer. On choisit les passages à étudier dans l'Ancien et le Nouveau Testaments, en variant selon les genres littéraires et théologiques.



### HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

#### HE 5013 Histoire ecclésiastique I

Un survol de l'histoire de l'Église de l'ère post-apostolique jusqu'à la fin de la période médiévale (du 1er au 15e siècle).

#### HE 5023 Histoire ecclésiastique II

Un survol de l'histoire de l'Église de la Réforme jusqu'à nos jours (du 16e au 20e siècle).

#### HE 6023 Histoire et principes des églises baptistes

Une étude des débuts des baptistes, de leur développement historique, des convictions qui leur sont propres, ainsi que de questions d'actualité au sein de la dénomination.

#### HE 7023 Mouvements religieux contemporains

Une étude typologique du développement et des croyances de divers groupes religieux faisant des adeptes en Amérique du Nord.

#### HE 7043 Histoire et principes des églises de professants

Une étude des débuts, du développement et des principes propres aux églises de professants.

#### HE 7063 Catholicisme romain moderne

Le développement du catholicisme romain depuis le Concile de Trente jusqu'à nos jours, comportant une étude de Vatican II et de ses suites. Le cours comprend l'interprétation des documents officiels et l'analyse de leurs implications.

### THÉOLOGIE

#### TH 6013 Éthique chrétienne

Une introduction au fondement biblique de l'éthique et de l'action sociale chrétiennes.

#### TH 6223 Théologie patristique

Une étude de la littérature chrétienne des pères de l'Église, traitant des développements théologiques, de l'organisation et de la spiritualité de l'Église primitive.

#### TH 6233 Classiques de la spiritualité chrétienne occidentale

Lecture et étude des écrits principaux de la spiritualité chrétienne occidentale, de Saint Augustin à Charles G. Finney. Attention spéciale aux dimensions théologiques de la vie spirituelle.

#### TH 6253 La théologie moderne I

Un séminaire de 3e année consacré au développement de la théologie moderne du siècle des Lumières à la néo-orthodoxie. On sera attentif à l'impact des révolutions scientifique et philosophique. Attention particulière aux grands théologiens dont K. Barth et E. Brunner. *Préalable : TH 6503 et TH 6513 ou TH 6523.*

### **TH 6263 La théologie moderne II**

Séminaire de 3e année consacré à la recherche des thèmes de la théologie moderne, de la néo-orthodoxie jusqu'au présent. Lecture et études de mouvements théologiques tels que la « Process Theology », la théologie de la sécularisation, les théologies de la libération, la théologie évangélique contemporaine et les développements récents du catholicisme romain. *Préalable : TH 6503 et TH 6513 ou TH 6523.*

### **TH 6503 Introduction à la théologie chrétienne (Théol. systématique I)**

Une introduction systématique à la théologie chrétienne et à sa méthode, ainsi qu'une étude attentive des thèmes de la connaissance de Dieu, de la révélation.

### **TH 6513 Théologie systématique II**

Une étude de la théologie chrétienne, portant sur les thèmes suivants: Dieu, la création, l'anthropologie.

### **TH 6523 Théologie systématique III**

Une étude de la théologie chrétienne, comportant l'élaboration des thèmes suivants: la personne et l'œuvre de Christ et du Saint-Esprit, l'ecclésiologie et l'eschatologie.

### **TH 7013 Histoire de la doctrine**

Une étude du développement de la théologie chrétienne adossée à l'histoire de l'Église et de la pensée occidentale.

### **TH 7033 Théologie de l'Ancien Testament**

Un survol de la théologie de l'Ancien Testament avec attention particulière à certains thèmes importants (création, alliance, libération, loi, etc.).

### **TH 7053 Théologie du Nouveau Testament I**

Repérage et étude attentive des formes et des composantes essentielles de la théologie du Nouveau Testament. Thème : *L'enseignement de Jésus de Nazareth*. La prédication de Jésus-Christ telle que les évangiles canoniques la rapportent, avec attention spéciale à son enseignement sur le règne de Dieu.

### **TH 7063 Théologie du Nouveau Testament II**

Repérage et étude attentive des formes et des composantes essentielles de la théologie du Nouveau Testament. Thème : *La théologie de Paul*. Ce cours porte sur les axes principaux de la théologie de Paul, en privilégiant l'épître aux Romains et l'épître aux Galates.

### **TH 7093 Apologétique**

Une étude du rôle de l'apologétique chrétienne, comportant une évaluation des données bibliques, de l'apologétique dans l'histoire de l'Église et de diverses approches contemporaines.

### MINISTÈRE CHRÉTIEN

#### THEOLOGIE PRATIQUE

##### **TP 5013 Homilétique : principes et pratique de la prédication**

Ce cours a pour but de familiariser l'étudiant avec les principes fondamentaux de la préparation et de la prédication de sermons. On cherche l'intégration d'une théologie biblique de la prédication avec une compréhension du rôle de celle-ci. Les étudiants et le professeur évaluent les sermons donnés pendant le cours par les autres étudiants.

##### **TP 5123 Ministère pastoral**

On examine le ministère pastoral exercé au sein de la congrégation locale, à la lumière du contexte actuel. Le cours se concentre sur les rôles multiples du pasteur - y compris son leadership dans les domaines de la relation d'aide, de l'évangélisation, du culte, de l'enseignement et de l'administration.

##### **TP 5133 et TP 5143 Éducation pastorale I et II**

Ces cours permettent à l'étudiant un contact direct avec divers contextes sociaux auxquels il sera confronté au cours de son ministère. L'étudiant apprend à faire face de façon adéquate aux différentes situations problématiques qu'il rencontrera, particulièrement dans le domaine de la relation d'aide. Théorie, recherche, documentation, visites à l'intérieur de milieux et d'organismes professionnels. Méthode : séminaires, lecture, analyse de cas, ateliers.

##### **TP 6333 Urbanisation et évangélisation**

L'objectif du cours consiste à sensibiliser les étudiants aux réalités socioculturelles de notre époque. On élabore une théologie contemporaine qui tient compte des réalités urbaines du Québec et des stratégies contextualisées d'interventions en milieu urbain.

##### **TP 6603 Ministère envers les personnes âgées**

Ce cours considère les forces et les contributions des aînés dans la société et dans l'église, et explore les manières dont la société et l'église peuvent répondre créativement à leurs besoins spirituels et autres.

##### **TP 6623 Perte, affliction, deuil et mortalité**

Ce cours examine la signification et les réponses bibliques reliées aux pertes, afflictions et deuils : séparation, divorce, maladie, problèmes associés à la vie monoparentale, vieillissement, mortalité.

##### **TP 6083 La famille, la sexualité et son expression**

Un examen des fondements théologique et biologique de la sexualité et de son expression. Thèmes : le mariage, le célibat, l'identité sexuelle, la pornographie, l'impuissance, la frigidité, etc.

##### **TP 7113 Le culte : perspectives biblique, historique et contemporaine**

Nature et importance de l'adoration de la communauté croyante avec attention particulière au rôle de la musique et des chants. Le cours évoquera le mandat biblique du culte et de l'adoration pour l'Israël ancien et pour l'église primitive, ainsi que les pratiques des traditions différentes de la chrétienté. Les problèmes contemporains seront au centre de nos préoccupations.

### **TP 7203 Renouveau dans l'église québécoise**

Tâches théologique, ecclésiastique et missionnaire en milieu urbain. Dimensions d'une vision intégrée de la société moderne (phénomènes de sécularisation, pluralité et privatisation) et perspectives bibliques de réponse dans le contexte québécois contemporain.

### **TP 7213 Mission et croissance de l'église**

Une considération des facteurs contribuant à la mission et à la croissance de l'église dans différents pays, dans le contexte d'une théologie biblique de la mission et de l'évangélisation.

### **TP 7233 Implantation de nouvelles églises**

Ce cours a pour but de présenter à l'étudiant les principes bibliques de l'implantation d'églises, de considérer les moyens par lesquels ces principes doivent se concrétiser, et d'examiner les méthodes d'implantation les plus appropriées à notre milieu.

### **TP 7313 Ministère en contexte urbain**

Ce cours a pour but d'offrir une orientation de base au contexte urbain ; de considérer les dynamiques et les développements de la société urbaine ; de décrire la nature et le rôle de l'église en milieu urbain ; et de présenter différents genres de ministères urbains (ministères sociaux, institutionnels et ethniques).

### **TP 7413 L'Église et les missions**

Fondements théologiques et stratégies effectives de l'Église et de sa mission dans le monde. Le besoin de développer une meilleure compréhension des missions par l'église locale ainsi qu'un plus grand intérêt pour elles nous occupera de façon spéciale.

### **TP 7503 La musique dans l'Église**

L'objectif du cours consiste d'abord à présenter le mandat biblique pour l'importance, le rôle et la fonction de la musique dans l'église ; il vise ensuite à fournir aux étudiants des outils pour contribuer à une musique d'église vitale, dynamique et digne du Seigneur. En plus des perspectives bibliques, le cours introduit à l'histoire de la musique sacrée et établit des critères d'évaluation et d'appréciation de la musique dans l'église locale. Le cours comporte aussi des éléments pratiques : principes du chant, direction des cantiques et analyse détaillée d'un choix de chants et cantiques.

## **ÉDUCATION CHRETIENNE**

### **EC 6023 Philosophie de l'éducation chrétienne**

Ce survol a pour but d'éclairer l'étudiant sur le domaine de l'éducation chrétienne à tous les niveaux d'âge dans la perspective de la croissance personnelle des chrétiens et de leur implication dans leurs milieux de vie, particulièrement dans l'église locale.

### **EC 7053 Programme pour une jeune Église**

On étudie le développement d'un programme efficace d'éducation chrétienne pour une église désirant bien structurer son enseignement à tous les groupes d'âge.

### **EC 7083 Leadership dans l'Église**

Ce cours vise à développer une théologie de leadership chrétien et à la justifier bibliquement. Nous ferons une réflexion et un inventaire personnel du caractère et des compétences nécessaires pour exercer un leadership spirituel et nous examinerons le leadership enseigné et modelé par Jésus.

### **EC 7093 Éducation chrétienne des enfants et des adolescents**

Dans un premier volet, le cours expose les caractéristiques psychosociales de ce groupe d'âge, les approches pédagogiques et les niveaux de relation d'aide. Dans un deuxième volet, il propose des modèles d'organisation et d'activité en rapport plus spécifiquement avec le milieu ecclésial.

### **EC 7103 Éducation chrétienne des adultes**

Ce cours se penche sur les moyens par lesquels l'église locale peut encourager et développer l'apprentissage continu chez les adultes.

### **EC 7183 Ministère de la jeunesse dans l'Église**

Une étude des traits caractéristiques de la jeunesse, des objectifs et des méthodes de l'éducation chrétienne auprès des adolescents. Nous verrons aussi comment faire de ces jeunes des disciples, quelles peuvent être leurs implications pratiques et certaines activités récréatives.

## **FORMATION CLINIQUE**

### **FC 7053 Gestion de conflits**

Introduction aux différentes théories de résolution de conflits. Attention particulière aux conflits conjugaux et familiaux.

### **FC 7063 Criminalité, toxicomanie, jeunes et adultes en difficulté**

Ce cours examine la criminalité et ses implications morales, l'alcoolisme, l'abus des drogues, et les jeunes et adultes en difficulté.

### **FC 7073 La relation d'aide, la psychologie et la psychiatrie**

Comment comprendre les limites et la pratique de chaque profession. Un survol des maladies psychiatriques. Pratique de l'interview avec supervision.

### **FC 6013 Introduction à la relation d'aide I**

Introduction à la relation d'aide. Thèmes: intégration de la psychologie et de la théologie, nature de la relation d'aide chrétienne, évolution normale de la personne, approches variées de la relation d'aide en groupe et individuellement.

### **FC 6023 Introduction à la relation d'aide II**

Une perspective biblique pour comprendre la condition humaine en ce qui concerne la santé et la pathologie individuelle. Étude de la famille normale. Conséquences d'une famille pathologique. Responsabilité de l'église locale envers les familles.

### **TRAVAUX DIRIGÉS**

#### **EB 7813, ID 7813, HE 7813, TH 7813 et TP 7813**

Parmi ses options, l'étudiant peut faire une étude dirigée avec un professeur dans un domaine choisi (Études bibliques, Théologie, Histoire ecclésiastique, Théologie pratique ou études interdisciplinaires). L'accord du Doyen est requis.

### **COURS HORS PROGRAMME**

#### **FR 7003 Français I**

Principes fondamentaux de la grammaire française et de la dissertation (niveau débutant).

#### **FR 7013 Français II**

Principes fondamentaux de la grammaire française et de la dissertation (niveau avancé).

#### **AN 7003 Anglais théologique I**

Perfectionner la connaissance de la langue anglaise, essentiellement en vue de permettre à l'étudiant de lire des textes théologiques en anglais (niveau débutant).

#### **AN 7013 Anglais théologique II**

Perfectionner la connaissance de la langue anglaise, essentiellement en vue de permettre à l'étudiant de lire des textes théologiques en anglais (niveau débutant).

#### **ID 7003 Méthodes de travail intellectuel**

Initiation aux méthodes de travail intellectuel (les études, les instruments de travail, l'organisation du temps, la lecture, la prise des notes, l'usage de la bibliothèque, etc.).

